



Dans le cadre des formations continues en santé mentale et psychiatrie, le Département de Psychologie de l'Université de Namur propose la journée de formation suivante :

Réflexion sur les sanctions éducatives auprès d'un public double diagnostic

Lundi 11 mars 2024 de 9h à 16h30

Xavier Durel et Vincent Bodson

Depuis 2007, Vincent Bodson et Xavier Durel forment les équipes éducatives et pluridisciplinaires à l'amélioration de la prise en charge des personnes porteuses de handicap et/ou atteintes de troubles psychiatriques, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes. « Prévenir les comportements violents et réagir face à une agression » fut le premier module visant à soutenir des équipes en difficulté face aux comportements-défis qu'ils rencontrent quotidiennement.

Les fondateurs de « Fusegu » sont actuellement directeurs d'établissements belges, ils y ont également travaillé en tant qu'éducateurs puis responsables. Leur formation est complémentaire, éducateurs spécialisés tous deux, Vincent Bodson possède également un master en sciences de l'éducation et Xavier Durel un master en ingénierie et action sociales.

Lieu

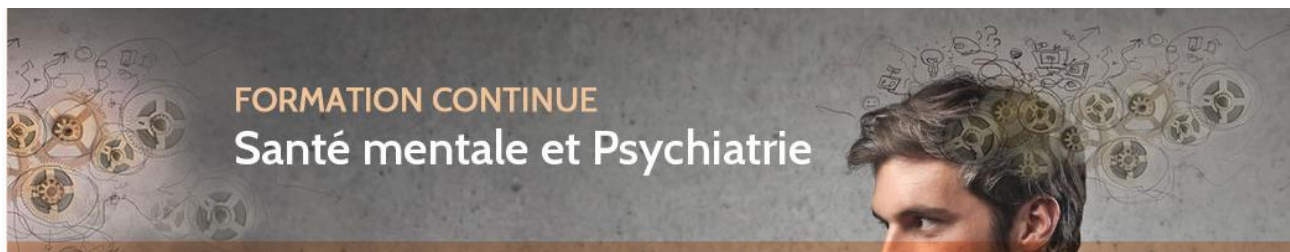
Auditoire B33
Université de Namur
Rue de Bruxelles, 61
5000 Namur

Participation financière : 93€

Inscriptions via le site internet : <http://www.santementaleetpsychiatrie.be>

Contact : katty.lamoline@unamur.be lundi et mardi : +32 (0)81 72 41 53

joelle.berrewaerts@unamur.be



Public cible

Professionnels du secteur du handicap et/ou de la santé mentale (psychologues, orthopédagogues, assistants sociaux, éducateurs, chefs-éducateurs, chefs de groupe, directeurs d'institution ...).

Nombre de participants

Maximum 30

Description et contenu de la formation

Par sanctionner, on entend intervenir suite au non-respect d'une règle ou à un comportement non respectueux vis-à-vis de soi, d'un autre ou d'un groupe. Que faire quand on ne se satisfait plus des sanctions mises en place? Comment innover?

La formation visera à aborder concrètement les questions suivantes par des exercices, en lien avec les réalités et préoccupations des participants de la formation :

- Doit-on utiliser des sanctions identiques pour tous, dans un souci de justice, ou au contraire les adapter à chaque personne, dans une visée pédagogique individuelle ?
- Où se situe la limite de la violence éducative ?
- La sanction doit-elle être médiatisée ?
- Faut-il la mettre en place tout de suite ?
- Qui doit décider de quoi ?
- Faut-il qu'elle soit inconfortable ? Réparatrice ?
- Et si la sanction lui plaît ?

Les outils d'analyse utilisés proviennent de différentes approches : analyse systémique, approche cognitivo-comportementale et pédagogie institutionnelle.

Objectifs

- Déterminer les valeurs et principes qui orientent le choix des sanctions
- Développer une réflexion sur les sanctions en fonction des valeurs prônées au sein de son institution, des réalités éducatives et des difficultés rencontrées
- Etablir des procédures facilitant le travail sur le terrain
- Elargir l'éventail des sanctions et développer de nouvelles pistes
- Sanctionner positivement
- Repérer les sources possibles de violence et les éviter
- Prévenir les comportements débordants par l'instauration d'un climat de "basse-tension", d'une pédagogie de la "bien-traitance" basée sur la cohérence du système de sanctions.

Méthodologie

- Fourniture d'un syllabus reprenant le diaporama et les éléments théoriques amenés
- Confrontation d'éléments théoriques avec les exemples vécus au quotidien par les participants ou les équipes qu'ils représentent
- Exercices collectifs ou en petit groupe ; échanges autour des difficultés rencontrées ou partage des ressources